



Pays des Maures - Littoral
Coordonner pour mieux soigner ensemble

Améliorer la rédaction des ordonnances pour les soins infirmiers



FOCUS : Les Traitements



Mémo prescription des soins infirmiers.

Valorisons l'accompagnement par les IDEL de la prise en charge médicamenteuse à domicile. Ponctuelle ou régulière, cette prise en charge, en concertation avec le médecin a pour objet de favoriser l'adhésion au traitement, l'observance, prévenir les risques liés à la iatrogénie, et la détection des effets indésirables. Elle passe par l'information, l'éducation, l'administration et la gestion des stocks...

MOTS CLÉS

ETP Surveillance Clinique

Coordination

Pathologies Chroniques

Suivi Domicile

Avenant 6 des IDEL

Nouveauté et évolution des prescriptions aux IDEL pour la prise en charge des patients à domicile.

Mise en oeuvre ou modification d'un traitement

Trois séances de soins peuvent être prescrites (prise de contact, mise en oeuvre, évaluation et compte rendu).

A réaliser dans le mois, renouvelable 1 seule fois dans les 12 mois suivants.



Surveillance et observation d'un patient

Deux prescriptions possibles :

- Administration et surveillance d'une thérapie orale au domicile des patients présentant des troubles psychiatriques ou des troubles cognitifs. Un ou plusieurs passages peuvent être prescrits par jour. (Si des soins de nursing sont associés à cette prescription, il peut être prescrit une ordonnance pour la réalisation d'un Bilan de Soins Infirmier (BSI)).
- Surveillance et observation d'un patient lors de la mise en oeuvre ou de la modification d'un traitement. 15 passages maximum à répartir. Peut faire suite à la prescription des 3 séances de soins.

Les cotations sont
différentes.



Royaume des Maires - L'Infirmier
Conditionnel pour mieux soigner ensemble

Faire pratiquer par IDE à domicile
Trois séances de soins pour mise en oeuvre ou modification du traitement.
indiquer la fréquence ou les dates souhaitées

Faire pratiquer par IDE à domicile
Administration et surveillance d'une thérapeutique orale pour un patient
présentant des troubles
X fois par jour, tous les jours (dimanche et jours fériés inclus)
Pendant X jours ou mois (maximum 12 mois)

Faire pratiquer par IDE à domicile
Surveillance et observation du traitement
fréquence des passages (dimanche et jours fériés inclus si besoin)
• Pour X passages (maximum 15 passages)

**Si des soins (nursing, éducatif, relationnel...)
sont associés à l'administration et à la
surveillance ou observation, une prescription
pour la réalisation d'un BSI pour personne
dépendante peut être faite.**

**quels intitulés
pour ces ordonnances ?**

ALD ?



FOCUS : Les Pansements



Mémo prescription des soins infirmiers, pour la prise en charge des plaies.

Domaine de compétence de l'IDEL, la prise en charge d'une plaie se fait sur prescription médicale. Suite à cette prescription, l'IDEL peut renouveler ou prescrire les dispositifs médicaux nécessaire à la réalisation des soins, à condition d'avertir le médecin.

MOTS CLÉS

Coordination – Bilan de plaies
Suivi des plaies aiguës ou chroniques
choix du pansement



Types de plaies

Les pansements lourds et complexes
Brûlures – Escarres – Ulcères –
Amputations – Mal Perforant – Plaies
traumatiques
Autres plaies de soins courants

Avenant 6 des IDEL

Nouveauté et évolution des prescriptions :

la facturation des drains à domicile pour les RAD précoces

Évolution de certaines cotations pour les pansements courants

Instauration d'un bilan initial pour les pansements lourds et complexes (Pst LC)

Création d'un acte d'analgésie topique avant Pst LC

Création d'un acte de pansement avec compression

Qui est ce qu'un pansement courant?

Pansement de Stomie ou Trachéotomie

Pansement post opératoire et ablation de fils ou agrafes (cotation en fonction du nombre de points)

Les pansements ne répondant pas aux critères des Pst LC...

Pour les
Pst LC,
c'est au
verso



Pour les pansements courants :
Faire pratiquer par IDE à domicile ou au cabinet
Un pansement de (localisation).....
Indiquer la fréquence, la durée et le dimanche et jours fériés au besoin.

Pour les pansements lourds et complexes :
Faire pratiquer par IDE à domicile
X pansements de (type de plaies) et (localisation)
X fois par jour, tous les jours (dimanche et jours fériés inclus)
Pendant X jours ou mois (maximum 12 mois)

Les intitulés des pansements lourds et complexes :

1. Pansement de brûlure étendue ou de plaie chimique ou thermique étendue, sur une surface > à 5 % de la surface corporelle,
2. Pansement de brûlure suite à radiothérapie, sur une surface supérieure à 2 % de la surface corporelle
3. Pansement d'ulcère étendu ou de greffe cutanée, sur une surface > à 60 cm²
4. Pansement d'amputation nécessitant déterSION, épluchage et régularisation,
5. Pansement de fistule digestive,
6. Pansement pour perte de substance traumatique ou néoplasique avec lésion profonde, sous aponévrotique, musculaire, tendineuse ou osseuse
7. Pansement nécessitant un méchage ou une irrigation,
8. Pansement d'escarre profonde et étendue atteignant les muscles ou les tendons,
9. Pansement chirurgical avec matériel d'ostéosynthèse extériorisé.

Les pansements lourds et complexes peuvent être facturés en plus des séances de soins infirmiers (BSI). C'est pour cela que les IDEL vous demanderons des ordonnances régulièrement.

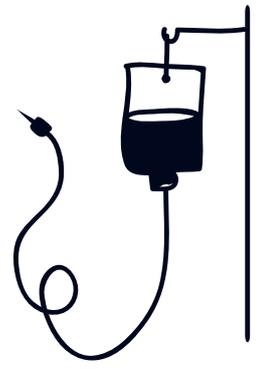


quels intitulés pour ces ordonnances ?



Focus : Les perfusions

prescription des soins infirmiers pour la prise en charge des perfusions et alimentation parentérale. Compétence des Idel sur prescription médicale



Exercice coordonné en ville, les principaux acteurs :

Médecin – pharmacien – IDEL

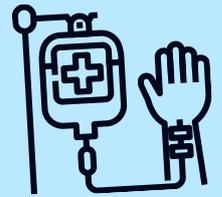
Autres partenaires :

- prestataire de santé
- HAD

Les types de perfusions

Voies d'abord :

- Voie veineuse périphérique ou centrale
- voie sous cutanée
- voie péri-nerveuse



Les modes d'administration :

- gravité
- diffuseur
- système actif électrique (pompe ou pousse-seringue).

Nouveauté Avenant 6

séance de surveillance clinique de cathéter péri nerveux pour analgésie postopératoire à domicile.

1 prescription = 2 ordonnances

- prescription pour le matériel de perfusion et des produits à perfuser (pharmacien ou autres partenaires)
- prescription pour IDEL

Comment prescrire ? →



ABLIDEL



Pays des Mures - Littoral
Coordonner pour mieux soigner ensemble

La facturation des séances de perfusions par les IDEL se fait dorénavant au forfait. Deux types de prescriptions, les perfusions de moins d'une heure sous surveillance continue et les perfusions de plus d'une heure pour laquelle une surveillance est organisée avec des déplacements supplémentaires pour changement de flacons ou sur appel du patient.

Pour les perfusions de moins d'une heure :

Faire pratiquer par IDE à domicile ou au cabinet

Une perfusion de (produit) sur (voie d'abord) en (temps) sous surveillance continue.

Indiquer la fréquence, la durée de la perfusion, les horaires, la durée de la prescription et le dimanche et jours fériés.

Pour les perfusions de plus d'une heure avec organisation d'une surveillance :

Faire pratiquer par IDE à domicile

Une perfusion de (produit) sur (voie d'abord) en (heures), en indiquant l'heure de pose et de retrait et l'heure de changement de flacons si nécessaire.

X fois par jour, tous les jours (dimanche et jours fériés inclus)

Pendant XX jours.

Mentionner : surveillance du patient
déplacements supplémentaires sur appel du patient.

ALD ?

quels intitulés
pour ces
ordonnances ?



Focus : Bilan de Soins Infirmiers



~~DSI~~ → BSI

Forfait Journalier de Soins Infirmiers devant être prescrit par le Médecin pour toute personne dépendante, quel que soit son âge.

Pour une durée de 1 an.
Peut être modifié en cas de changement d'état de santé.

Le BSI est créé sur la plate-forme AMELI-PRO par l'IDEL.

Transmise au Médecin pour validation sur son espace sécurisé.

Passé un délai de 5 jours le BSI est considéré comme validé et transmis automatiquement à la CPAM.

1 seule Ordonnance
BSI pour personne dépendante
Notifier si ALD

Le BSI est un forfait pour tous les soins relevant du rôle propre de l'infirmier. C'est une évaluation complète qui va préciser le degré de dépendance du patient. C'est l'infirmier qui établit le nombre de passage, la fréquence pour une prise en charge efficiente.

Tous les autres actes techniques restent sur prescription du Médecin (Injections, Perfusions, Pansements...).
Ils doivent être prescrits sur des ordonnances séparées.



Protocole pluri professionnel pour le repérage des tumeurs de la peau Amélioration de l'accès aux soins en dermatologie	
Mission complémentaire de l'ACI à laquelle les actions se rattachent	Qualité et pertinence des soins
Principaux éléments du diagnostic territorial en lien avec les actions	<p>Sur le territoire, 5,3% de la population est touchée par une tumeur maligne (toutes origines), ce qui a favorisé le choix du thème de travail « les cancers, prise en charge en ville »</p> <p>Délais longs d'accès aux consultations de dermatologie</p> <p>Amélioration du dépistage des tumeurs malignes de la peau</p> <p>Prévention des cancers</p> <p>Temporisation de la Cs spécialisée dermatologie</p>
Objectif général	<p>Améliorer le repérage des tumeurs de la peau</p> <p>Répondre au déficit dermatologue</p> <p>Orienter précisément ou à bon escient</p>
Objectif spécifique	Recours avis dermatologue très ciblé
Publics bénéficiaires	<p>Patients</p> <p>MKDE</p> <p>IDEL</p> <p>Médecins généralistes</p>
Actions envisagées	<p>Élaborer une fiche « reflexes de repérage », donnée aux PS qui dans leur pratique ont l'occasion de voir le patient dénudé : kiné, IDEL</p> <p>Le PS repère la lésion suspecte et adresse au MG</p> <p>Proposition aux MG d'un avis de MG formé à la dermatologie ou de voir le patient en Cs,</p> <p>Télé expertise</p>
Moyens nécessaires	<p>Fiche réflexe de repérage – Webinaire d'information/Formation</p> <p>Outil de télé expertise</p> <p>Dermatoscope</p>
Acteurs partenaires	<p>MKDE</p> <p>IDEL</p> <p>MG</p> <p>Dermatologue</p>
Coordonnateur de l'action	Dr Isabelle Canonne

LOGIGRAMME

Protocole pluri professionnel pour le repérage des tumeurs de la peau Amélioration de l'accès aux soins en dermatologie

